

Recherches sociographiques



Joseph-Yvon THÉRIAULT (dir.), *Francophonie minoritaires au Canada. L'état des lieux*

Jean-Pierre Augustin

Volume 42, numéro 1, 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057420ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057420ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Augustin, J.-P. (2001). Compte rendu de [Joseph-Yvon THÉRIAULT (dir.), *Francophonie minoritaires au Canada. L'état des lieux*]. *Recherches sociographiques*, 42(1), 124–128. <https://doi.org/10.7202/057420ar>

communautés américaines issues de l'immigration » (p. 214). C'est pourquoi ils ont beaucoup de difficulté à comprendre le mouvement souverainiste québécois. De plus, comme peu d'entre eux parlent français, et que leur information sur le Québec provient surtout de canaux anglo-canadiens (p. 217), ils ont souvent une vue tronquée de la réalité québécoise. Les auteurs sont malgré tout optimistes et ils notent un certain changement dans les analyses des décideurs américains. Les milieux financiers connaissent bien la situation économique et budgétaire du Québec. La classe politique, et en particulier ceux et celles qui ont des contacts fréquents avec des parlementaires québécois, ont compris que les Québécois avaient choisi de participer pleinement aux défis des Amériques et que, s'ils optaient un jour pour la souveraineté, le lien américain ne serait pas remis en question. Finalement, si dans les cercles universitaires le Québec devient de plus en plus l'objet d'études comparatives, il faudra malgré tout plus d'ouvrages sur le Québec écrits par des Québécois et diffusés aux États-Unis.

En conclusion, on peut affirmer comme les auteurs que vivre dans les Amériques représente pour les Québécois un défi de tous les jours, une expérience « à la fois fascinante, inquiétante et périlleuse » (p. 363). L'ouvrage de Balthazar et Hero en témoigne éloquemment. Les Québécois ont suivi un long parcours depuis cette Amérique française dont rêvaient certains ecclésiastiques. De nombreux Québécois ont sillonné les États-Unis et les Amériques sans crainte de prendre leur âme au creuset du libéralisme économique. L'ouverture des Québécois ne se conjugue plus uniquement sur le mode étatsunien. Une nouvelle trinité est née : américanité, libre-échange et souveraineté. Le véritable défi des Québécois sera de faire coïncider toutes ces aspirations.

Guy LACHAPELLE

*Département de science politique,
Université Concordia.*

Joseph Yvon THÉRIAULT (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, Moncton, Les Éditions de l'Acadie, 1999, 578 p.

Le Canada français, en dehors du Québec, a éclaté en entités régionales donnant l'impression de confettis de tailles variables éparpillés sur le territoire. Ce concept de Canada français qui avait pris corps au XIX^e siècle à partir d'un réseau institutionnel, n'a pas résisté à l'émergence du nationalisme québécois et, après 1960, la substitution du terme québécois à l'appellation Canadienne française impose une redéfinition des autres noyaux francophones du pays et de leur rapport à la francophonie. Ces changements ont été analysés par de nombreux auteurs et il suffit de rappeler les textes, parmi d'autres, de Fernand DUMONT, le numéro spécial de la revue *Recherches sociographiques* (2-3, 1998) : *Québec et Canada, deux références conflictuelles*, ou le colloque international organisé à la Maison des Sciences de

l'Homme d'Aquitaine en février 1999 sur le thème : *Préférences politiques et références culturelles au Québec et au Canada* pour souligner l'intérêt que suscite toujours la question des minorités.

On saura gré aux auteurs de l'ouvrage réalisé sous la direction de Joseph Yvon Thériault de rendre compte de l'état actuel des francophonies minoritaires au Canada dans un ouvrage de 578 pages enrichi de nombreuses figures, cartes, tableaux et photos, et d'une bibliographie abondante. L'ensemble se présente comme une somme analysant successivement les domaines de la géographie, de l'histoire, de la socioéconomie, du politico-juridique, de l'éducation et de la culture et proposant pour chacun d'eux une perspective générale et une étude particulière des trois ensembles de cette francophonie que sont l'Acadie, l'Ontario et l'Ouest canadien.

Pour réaliser cet ambitieux projet, le comité scientifique a réuni autour de Joseph Yvon Thériault, professeur de sociologie à l'Université d'Ottawa, Alain Bondot, professeur de littérature française au Collège universitaire de Glendon (Université York à Toronto), Christiane Bernier, professeure de sociologie à l'Université Laurentienne de Sudbury, Neil Boucher, professeur au Département des humanités et sciences sociales de l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse et André Fauchon, professeur de géographie au Collège universitaire de Saint-Boniface à Winnipeg. Ce comité formé de chercheurs de diverses disciplines et différentes régions a fait appel à une quarantaine de spécialistes qui proposent dans une trentaine de textes un panorama des communautés francophones canadiennes non québécoises.

Le résultat est à la hauteur des ambitions du projet puisqu'il fournit des éléments précis et inédits sur une « histoire en marche » qui, au-delà de la diversité des situations et des conjonctures, des mutations et des redéfinitions, resitue les enjeux d'une communauté toujours en voie d'élaboration. S'il n'est pas question de résumer un ouvrage de cette importance, il reste possible de souligner quelques éléments des six parties proposées, qui doivent être perçus comme une invitation à une lecture plus approfondie de ce livre de référence.

Dans le premier domaine présenté, celui de la géographie, les auteurs soulignent comment les découvertes du pays par les Français d'Amérique ont laissé des traces et d'abord des noms de lieux. Si la toponymie d'origine française est omniprésente au Canada, elle est aussi considérable aux États-Unis où près de 4 000 noms ont été repérés, et l'ensemble résulte d'une diaspora continentale à partir des trois foyers de l'Acadie (1604), du Québec (1608) et de la Louisiane (1682). La difficulté de présenter la francophonie nord-américaine aujourd'hui est liée aux définitions que l'on en donne : si 20 millions de personnes ont gardé des liens de sang et de cœur, ils ne sont que 8 millions à parler français, et dans cet ensemble, la francophonie canadienne minoritaire compte à peine 1 million de personnes dont un peu plus de 600 000 parlent français à la maison (2 % de la population du Canada). La répartition est très localisée avec 51,6 % d'entre eux en Ontario, 25 % au Nouveau-Brunswick et les auteurs parlent d'une géographie difficile et du défi à maintenir des liens entre ces communautés éclatées.

L'historiographie francophone traditionnelle, après les analyses et chroniques des XVII^e et XVIII^e siècles, a renforcé le discours d'identité nationale de 1830 à 1950. Les histoires de paroisses, les monographies d'institutions, les biographies d'ecclésiastiques ou d'hommes politiques et les manuels scolaires ont valorisé la langue, la religion, la famille et la ruralité, mais de profondes mutations et redéfinitions sont à l'œuvre aujourd'hui en raison de la diversité des mouvements identitaires et de l'affaiblissement du concept de Canada français. Le rappel des grandes périodes de l'histoire de l'Acadie, de l'Ontario français et de la francophonie de l'Ouest sont utiles à la compréhension des situations actuelles.

L'éclairage socioéconomique souligne comment les minorités francophones du Canada ne doivent pas être considérées comme en marge de la société, comme un « reste », car elles jouent un rôle décisif dans la construction moderne des identités de leurs membres et dans l'identification pluraliste de la société canadienne. Là encore, les différences sont marquées entre les phénomènes identitaires de l'Acadie où la multiplication des organismes et des associations participent à une « multiplicité » de l'action collective grâce à l'importance du maillage institutionnel, ceux des francophones d'Ontario où s'affirme la « valeur ajoutée » des Franco-Ontariens à l'économie, l'affirmation culturelle des écoles et le rapprochement entre les communautés, alors que pour les groupes francophones de l'Ouest, la survivance d'une minorité dispersée est plus difficile et s'inscrit dans le récit d'une lutte incessante pour défendre les institutions de langue française contre les attaques des instances politiques hostiles.

La question des droits linguistiques est bien évidemment au centre d'enjeux politico-juridiques concernant les minorités francophones. La Loi constitutionnelle de 1867, et plus particulièrement l'article 133, forment un ensemble présentant le pays comme un « système limité de bilinguisme » fondé sur les compromis historiques qui ont permis la naissance du Canada. Le texte garantit que les lois fédérales et québécoises doivent être adoptées et publiées dans les deux langues et que ces langues peuvent être utilisées lors des débats du Parlement ou de l'Assemblée nationale du Québec et devant les tribunaux fédéraux et québécois. La charte canadienne des droits et libertés considère dans son article 16 les deux langues comme officielles. À l'évidence, cette « égalité » linguistique est interprétée de façon très diverse et la cour suprême a estimé dans plusieurs arrêts qu'il ne s'agit que d'une déclaration d'intention et d'un idéal linguistique. Devant le fossé entre les principes énoncés et les pratiques, les auteurs relèvent la diversité des situations locales et notent que l'édifice normatif des droits linguistiques se présente comme « une mosaïque de droits constitutionnels, de textes de lois, de règlements, de politique interne des gouvernements ».

Le problème du déficit de pouvoir des milieux francophones hors Québec est posé en filigrane et les auteurs se demandent comment ces milieux peuvent donner d'eux-mêmes l'image d'acteurs actifs. La référence au Canada français et au Canada britannique a constitué longtemps un élément positif de représentation, mais dès lors que le Québec et le Canada anglais réfutent le projet francophone hors Québec d'un pays bilingue se pose à nouveau la définition du modèle à proposer, et de

réformes à apporter à la constitution, comme le note André BURELLE dans *Le mal canadien* (1994).

Les deux derniers domaines présentés, l'éducation et la culture sont particulièrement révélateurs. À l'évidence, la langue de l'école est au centre du maintien et de l'épanouissement des communautés minoritaires, et le rappel des luttes qui ont amené la plupart des provinces à choisir une variété de modèles et de lois permettant la gestion de l'éducation en français souligne la complexité des situations. L'éducation est présentée comme une source indéniable de vitalité ethnolinguistique, mais pour les francophones minoritaires, le choix d'un modèle spécifique d'éducation face aux modèles bilingues reste central. Les auteurs soulignent comment les institutions éducatives françaises sont les seules garanties d'espoir lorsqu'elles valorisent une créativité sociale inscrite dans un développement durable de l'identité francophone.

Les cultures minoritaires qui s'établissent et se renforcent en Acadie, dans l'Ontario français et l'Ouest francophone restent malgré certains rapprochements des cultures liées à des communautés distinctes. Les auteurs notent qu'au-delà d'une destinée sociopolitique commune, les représentations que ces groupes se font d'eux-mêmes dans la littérature et dans l'ensemble du discours culturel sont liées à des ancrages spécifiques. Ils remarquent que jamais dans l'histoire, ces communautés n'ont connu une telle effervescence culturelle mais qu'en même temps, certaines d'entre elles n'ont jamais été démographiquement et socialement si menacées d'extinction. Ces communautés ont su utiliser les infrastructures culturelles mises en place après 1970 sous la pression d'un mouvement populaire dont font partie « des dramaturges, des peintres, des poètes et des musiciens » et gérer l'attribution sélective de subventions qui leur ont permis de survivre.

Au-delà d'une réelle fragilité, d'identités ambivalentes et des risques liés à l'assimilation, les auteurs considèrent que les communautés acadiennes et francophones ont montré leurs capacités de résistance et peut-être surtout d'offensive dans des domaines variés et notamment dans le domaine culturel. La construction d'un réseau institutionnel francophone en éducation, la multiplication d'organismes gravitant autour de la langue mais aussi les résultats non négligeables dans la socioéconomie, dans la visibilité politique et dans la reconnaissance juridique, témoignent de la permanence d'une culture francophone capable de renouvellement.

On peut cependant regretter que cet ouvrage de référence ne propose pas une conclusion d'ensemble qui renforcerait la thèse énoncée en introduction soulignant qu'au-delà des noyaux régionaux, la francophonie minoritaire se déploie tel un archipel qui veut faire lien dans l'espace canadien. Cette francophonie, malgré son fractionnement, cherche à faire société et aspire à une « ambition nationale ». Les auteurs notent bien que malgré l'affirmation autonomiste du Québec, elle partage avec lui une communauté d'histoire. C'est peut-être la volonté de souligner que les francophonies minoritaires au Canada participent d'un social en train de se faire, d'un agir, d'une construction et non d'un simple construit qui explique la non-conclusion de cette somme et laisse ouvert un livre dont les dernières pages

s'écrivent au fil des dynamismes culturels et politiques, des combats et des enjeux qui sont propres à toute société en mouvement.

Jean-Pierre AUGUSTIN

Centre d'Études Canadiennes,
Université Michel de Montaigne-Bordeaux.

Danielle JUTEAU, *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999, 226 p. (Trajectoires sociales.)

« Le processus de redéfinition des frontières nationales (du Québec) est loin d'être achevé. Ces frontières restent l'objet des discussions les plus acharnées. L'expression " Québécois de souche " signale la persistance de frontières entre les différents groupes de Québécois. Nous sommes tous Québécois, mais certains Québécois le sont plus que les autres » (p. 159). Pour Danielle Juteau, il est clair que l'ethnicité existe toujours au Québec et qu'elle y revêt de multiples formes. Si d'aucuns préfèrent la taire, comme si le fait de l'ignorer contribuait à l'éradiquer, celle-ci choisit au contraire de l'aborder de front. En la repensant à partir de la marge, en l'occurrence à partir des dominés, elle propose une approche conceptuelle et théorique de l'ethnicité qui met en lumière les relations sociales à la base des frontières ethniques au Québec et ailleurs dans le monde.

Danielle Juteau a réuni dans cet ouvrage huit de ses textes sur les frontières ethniques, leur construction et leurs modalités de fonctionnement. Rédigés au fil des ans, ils témoignent d'une préoccupation incessante, voire d'une passion, de leur auteure pour les relations ethniques, telles qu'elles structurent la vie des individus, infléchissent leur appartenance de classe, conditionnent leurs pratiques quotidiennes et façonnent leur identité. Ces textes sont livrés dans leur forme originale, sauf pour deux traductions de l'anglais. L'ordre choisi respecte la chronologie de leur publication. Danielle Juteau présente, en introduction, le contexte de leur production. Un texte nouveau discutant le lien entre ethnicité et modernité, fait office de conclusion.

Disons-le d'emblée : j'ai été séduite par le livre. Je connaissais déjà plusieurs des textes réunis dans l'ouvrage. J'en avais même utilisé certains pour décrire, penser et expliquer, depuis la géographie, les francophonies minoritaires en Amérique du Nord. Leur juxtaposition offre cependant beaucoup plus que les textes pris un à un : c'est une véritable théorie de l'ethnicité qui se dégage à la lecture de l'ouvrage, échafaudée au gré d'une réflexion sans cesse reprise et approfondie à la lumière des débats qui ont marqué la sociologie depuis 20 ans.

Le point de départ de la réflexion de Danielle Juteau est simple : l'ethnicité existe. Non pas comme donné, mais comme fait social, qui témoigne des rapports de domination qui se sont instaurés avec la modernité. Dans le système-monde